



Appel à Projets

Collectif Jeune Public Hauts-de-France – “C’est pour bientôt” –

Créations 2026/2027 ou 2028/2029

Présentation

Le Collectif Jeune Public HDF réunit des structures de diffusion, des équipes artistiques et des personnalités partenaires de la Région Hauts-de-France toutes intéressées par la création et les sensibilisations accessibles aux enfants, aux adolescents et à leur entourage.

Depuis 2016, le Collectif Jeune Public Hauts-de-France a mis en place “C’est pour bientôt” : un dispositif de présentation de projets associé à un fonds de soutien interprofessionnel qui a pour objectif d’accompagner et de soutenir financièrement la création jeune public régionale.

Le dispositif permet à des équipes artistiques sélectionnées par le Collectif Jeune Public HDF et parrainées/marrainées par une structure culturelle de la région de présenter leur futur projet de création jeune public à des professionnel·les des Hauts-de-France lors du temps fort “C’est pour bientôt”.

Ces présentations offrent aux équipes artistiques accueillies l’opportunité de trouver des coproducteurs, des résidences, des préachats et de rendre visible leur projet en amont de leur création. Pour les programmeurs, c’est un temps de repérage et de découverte des créations à venir.

A l’issue des présentations, pour cette nouvelle édition 2025, trois projets seront sélectionnés par les membres d’un jury de professionnel·les mixte : artistes, auteurs et autrices, plateformes jeune public, représentant·es de lieux région ou hors région, enseignant·es, agences culturelles, technicien·nes de collectivités.

Pour les projets pluridisciplinaires, deux prix distincts seront décernés : **le prix “Jeune Pousse”** pour les équipes artistiques émergentes, **le prix “lauréat C’est pour bientôt”** pour les équipes artistiques plus expérimentées.

Nouveauté : Pour cette édition 2025, le dispositif *C’est pour bientôt* est accompagné par la DRAC Hauts-de-France dans le cadre du plan « Mieux produire, mieux diffuser » par l’intermédiaire du Grand Bleu, scène conventionnée d’intérêt national « Arts, enfance, jeunesse » à hauteur de 6000 euros.

Cet accompagnement spécifique permet la création d’ **un 3ème prix spécial « Musiques actuelles »** pour les spectacles musicaux adressés à l’enfance et à la jeunesse.

Les trois projets lauréats bénéficieront d'un soutien financier ainsi que d'un relais en communication.

Critères d'éligibilité

- Être une équipe artistique domiciliée en région Hauts-de-France (siège social et activité)
- Présenter un projet de création jeune public dans le domaine du spectacle vivant (Marionnettes, danse, théâtre, cirque, musique, conte...)
- Proposer une création jeune public en saison +1 ou +2, soit en début du montage : Pour un "C'est pour bientôt" dont la présentation de projet a lieu janvier 2026, la création devra avoir lieu en saison 2026/27 ou 2027/28
- Être accompagnée par un parrain ou une marraine de la région Hauts-de-France. Ce soutien doit être réel et peut revêtir différentes formes :
 - Pour les équipes artistiques : mutualisation, accompagnement artistique/administratif, apport en industrie, accueil en résidence
 - Pour les lieux : coproduction, préachat, accueil en résidenceChaque parrain/marraine ne peut accompagner qu'un seul projet
- Présenter un budget équilibré
- Transmettre un dossier de présentation du projet

Procédure de sélection

1^{er} octobre : date limite de réception des dossiers de candidature

Novembre (date non définie) : instruction des dossiers et sélection des projets qui seront présentés au "C'est pour bientôt" par les membres du Conseil d'Administration du Collectif Jeune Public HDF.

20 janvier 2026 : journée professionnelle "C'est pour bientôt" : Présentation des projets sélectionnés – 9-9 bis

Les binômes équipe artistique - parrain/marraine viennent présenter ensemble le projet de création.

La présentation des projets est laissée à la libre initiative des candidat·es et s'effectue sur une journée selon les indications suivantes :

Chaque équipe dispose de 30 minutes de plateau qui comprend :

- Une présentation originale dans la forme et le contenu du projet par les artistes (texte, photos, vidéo, son etc.) Compte tenu des conditions de la rencontre, la présentation devra être légère techniquement. Un vidéoprojecteur, un écran, et un système son seront mis à disposition.
- Une prise de parole du parrain/marraine pour motiver les raisons de son accompagnement
- Un temps d'échange avec le jury et le public.

Calendrier :

1^{er} octobre 2025: Date limite de réception des dossiers de candidature

Novembre 2025: Instruction des dossiers et sélection des projets par le CA du Collectif Jeune Public HDF.

20 janvier 2026: journée professionnelle “C’est pour bientôt”. Présentation des 6 projets retenus. Sélection par le jury des deux projets lauréats.

Février 2026: Versement de l’aide financière “C’est pour bientôt” pour les deux projets lauréats.

Février 2026 : Journée professionnelle « présenter un spectacle à l’oral : trucs et astuces pour susciter l’intérêt » en partenariat avec Filage, Actes Pro et Hauts-de-France en Scènes

Soutien financier et accompagnement

Les aides financières attribuées aux trois équipes artistiques lauréates sont constituées des fonds récoltés au cours de l’année auprès de l’ensemble de la profession. Lors des années précédentes, le fonds de soutien a rassemblé entre 12000 et 15000 euros. La répartition de la somme totale est définie par les membres du groupe de travail « C’est pour bientôt » du Collectif Jeune Public HDF à l’issue de la présentation des projets.

Pour cette édition 2025, le dispositif *C’est pour bientôt* est également accompagné par la DRAC Hauts-de-France dans le cadre du plan « Mieux produire, mieux diffuser » par l’intermédiaire du Grand Bleu, scène conventionnée d’intérêt national « Arts, enfance, jeunesse » à hauteur de 6000 euros. Cet accompagnement est fléché sur la création d’un nouveau prix « Musiques actuelles »

Les lauréats bénéficient également d’un relais en communication défini entre les deux parties jusqu’à la création du projet et d’un suivi au développement avant, pendant et après sa création dans la mesure des disponibilités et des moyens des membres du Conseil d’Administration du Collectif Jeune Public HDF. .

Constitution et dépôt des projets

Pour candidater merci d’adresser le dossier de candidature suivant **avant le 1^{er} octobre 2025** :

- Le formulaire de candidature complété par l’équipe artistique.
- Le formulaire « parrain-marraine » complété par le parrain ou la marraine
- Un budget équilibré
- Des photos et/ou visuels crédités en haute définition
- Le dossier de création du projet
- La lettre de motivation précisant la ou les raisons de l’adresse au jeune public, la nature de votre projet et les raisons de votre candidature

Ces éléments sont à envoyer à **coordination@cjp-hdf.fr**



Informations et contact

Camille Douay, coordinatrice

Mail : coordination@cjp-hdf.fr

Tél : 06 70 43 17 90

<https://www.collectif-jeune-public-hdf.fr>